

BULLETIN D'INSCRIPTION

LES MONTS DE ST BAUDILLE

DIMANCHE 14 FEVRIER 2016

Frais d'inscription :

→ **Course à pied** comptant pour le Challenge du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc - **10€ à l'avance** ou **12€ sur place**

→ **Course avec relais** - **12€** (par binôme) à l'avance ou **16€** (par binôme) sur place

→ **Randonnée** - **6€** sur place

→ **Course enfants** - **gratuit**

PENSEZ-Y



LOT OFFERT + SOUPE CHAUDE A L'ARRIVEE

Pour ceux qui choisissent de s'inscrire en amont, merci d'établir le chèque à l'ordre de : MJC St Baudille et de renvoyer ce bulletin d'inscription à la MJC St Baudille **impérativement avant le 10 février 2016**. Dans le cas contraire, les inscriptions seront ouvertes à partir de 7h30 le dimanche 14 février 2016.

<input type="checkbox"/> 9H00 Course à pied individuel 17kms	<input type="checkbox"/> 2ème relayeur-Course avec Relais 8kms
<input type="checkbox"/> 9H00 1^{er} relayeur - Course avec Relais 9kms	
NOM :	NOM :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
.....
Téléphone:	Téléphone:
Email :	Email :
Année de Naissance :	Année de Naissance :
<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme
Club ou Association :	Club ou Association :
Licence n° :	Licence n° :
Catégorie : J S V1 V2 V3 V4 et C <i>pour le relais</i>	Catégorie : J S V1 V2 V3 V4 et C <i>pour le relais</i>
N° DE DOSSARD réservé à l'organisation :	N° DE DOSSARD réservé à l'organisation :
Modalités d'inscription : Pour les coureurs licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme et de Triathlon, la présentation de la licence est obligatoire (licence Compétition et Pass Running pour les licenciés à la FFA). Les coureurs non-licenciés doivent être en possession d'un certificat médical de moins de un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Je dégage les organisateurs de toute responsabilité dans le cadre de cette épreuve. Je m'engage à n'exercer aucune poursuite à l'encontre des organisateurs pour tout accident pouvant résulter de cette manifestation. J'ai pris connaissance du règlement. A..... Le..... Signature,	Modalités d'inscription : Pour les coureurs licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme et de Triathlon, la présentation de la licence est obligatoire (licence Compétition et Pass Running pour les licenciés à la FFA). Les coureurs non-licenciés doivent être en possession d'un certificat médical de moins de un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Je dégage les organisateurs de toute responsabilité dans le cadre de cette épreuve. Je m'engage à n'exercer aucune poursuite à l'encontre des organisateurs pour tout accident pouvant résulter de cette manifestation. J'ai pris connaissance du règlement. A..... Le..... Signature,

Reconnaissance de la course le dimanche 7 février 2016 – Départ 9h30 de la MJC St Baudille

8H00 **Randonnée** 12 kms

NOM : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

----- Email : -----

Année de Naissance : ----- Homme Femme

10H00 **Course Enfants** 500 m ou 1 km

NOM : ----- Prénom : -----

Adresse : -----

Année de Naissance : ----- Signature parent(s):

Règlement de l'épreuve

La Maison des Jeunes et de la Culture de St Baudille organise Dimanche 14 février 2015 la 22^e édition des **Monts de Saint Baudille. Une randonnée de 12 kms à 8h ; la course à pied de 17 kms à 9h, la course avec relais de 9 et 8 kms à 9h, et une course enfants de 500 m ou 1 km à 10h.**

Art.1 Les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas des vols et accidents susceptibles de se produire dans le cadre de cette manifestation sportive.

Art. 2 La course est ouverte à tous. Pour les coureurs licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme ou de Triathlon, la présentation de la licence est obligatoire (licence Compétition et Pass Running pour les licenciés à la FFA). Les coureurs non-licenciés doivent être en possession d'un certificat médical de moins de un an de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Art.3 Le retrait des dossards se fera à la MJC le jour de la course de 7h30 à 8h45.

Art.4 Sécurité : les participants devront respecter les dispositions du code de la route. La sécurité sera assurée par les commissaires de course. Aucun véhicule à moteur n'est autorisé à suivre les coureurs. Le parcours est balisé.

Art.5 Afin d'éviter les problèmes de saisies informatiques, il est prudent de s'inscrire par courrier avant la course à l'adresse suivante : **MJC St Baudille, Place du Couderc 81660 PONT DE L'ARN**.

Art.6 Classement et récompenses : les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés. La remise de la récompense se fait si le coureur est présent.

Art.7 L'inscription est gratuite pour la course enfants, 10€ (à l'avance) ou 12€ (sur place) pour la course à pied (17kms), 12€ par binôme (à l'avance) ou 16€ par binôme (sur place) pour la course avec relais (9 et 8 kms) et 6 € pour la randonnée (17 kms). Un lot sera offert aux 200 premiers coureurs inscrits.

Art.8 Si des concurrents abandonnent sur le parcours, ils sont priés de se faire connaître à la table d'inscription. Cette course compte pour le **Challenge du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc**.

Art.9 Le service médical peut arrêter un concurrent pour raison médicale.

Art.10 Les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes décisions pour les points non prévus dans le présent règlement.

Le simple fait de participer à cette épreuve implique la pleine acceptation du présent règlement.

Fait à Pont de l'Arn
Le 19 octobre 2015

Le Président,
Frédéric CARAYOL



Rond-point "La Richarde"

BOUT DU PONT DE L'ARN



E. LECLERC

L'Hyper du Pays Mazamétain

CARAYOL



**TRAVAUX
PUBLICS
ST-BAUDILLE**



LES MONTS DE ST BAUDILLE

2016

COURSE NATURE

14 février



DIMANCHE

COURSE A PIED *comptant pour le challenge du Haut Languedoc*

17 kms – DEPART 9h00

COURSE AVEC RELAIS à mi-parcours

9 et 8 kms – DEPART 9h00

RANDONNEE

12 kms – DEPART 8h00

COURSE ENFANTS

500 m ou 1 km – DEPART 10h00

**SOUPE
CHAUDE**



MJC ST BAUDILLE

Place du Couderc 81660 PONT DE L'ARN

05.63.61.45.05 ou 05.63.61.24.86 ou 06.66.79.61.22

E-mail: mjcostbaudille@wanadoo.fr Site Internet : www.mjc-stbaudille.org